



ÉCONOMIE | GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

SECOND SEMESTRE 2022 :

DES CRISES QUI S'ENLISENT, QUEL IMPACT SUR L'ÉCONOMIE LOCALE ?

#1 | Juin 2023

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

Chiffres-clés de Guingamp-Paimpol Agglomération à la fin du 2^d semestre 2022



Salariés du secteur privé : **13 864** salariés à la fin du 2^d semestre 2022

+167 (+1,2 %) par rapport à l'année précédente



Les secteurs les plus en hausse :

- Hôtellerie et restauration
- Commerce, transport et entreposage
- Administration, santé, social



Les secteurs en baisse :

- Services administratifs et de soutien
- Commerce de détail et automobile

Source : Urssaf



DPAE : **4 000** déclarations préalables à l'embauche (CDD > 1 mois et CDI) au 2^d semestre 2022

+159 par rapport à l'année précédente (soit +4,1 %)

Taux de chômage (source : Insee) : **7,2 %** de taux de chômage dans la zone d'emploi de

Guingamp **-0,3 point** en un an (5,8 % en Bretagne et -0,1 point)

Source : Urssaf

Locaux d'activité : **30 813 m²** autorisés au 2^d semestre 2022

+162 % par rapport à l'année précédente



Source : DREAL - Sit@del

Logements : **173** permis autorisés au 2^d semestre 2022

-21 % par rapport à l'année précédente

Source : DREAL - Sit@del



DEFM : **5 663** demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C à la fin du 2^d semestre 2022

-350 par rapport à l'année dernière (-5,8 %)



2 944 demandeurs d'emploi de catégorie A à la fin du 2^d semestre 2022

-374 par rapport à l'année dernière (-11,2 %)

Source : Dares - Pôle emploi, STMT (données brutes - moyenne trimestrielle - Traitement Direccte Bretagne)

ZOOM SUR L'ENQUÊTE BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE

2 801 projets de recrutement (**+55** par rapport à 2021)

62 % de projets de recrutement jugés difficiles (**+12 points** par rapport à 2021)

(Source : Pôle Emploi)

Le local toujours épargné par les crises mondiales ?

Près de trois années se sont écoulées depuis l'arrivée du Covid-19 sur le sol français. L'arrivée du virus restera, dans notre histoire moderne, comme un événement inédit et majeur, pour son aspect sanitaire, mais assez difficile à évaluer d'un point de vue économique au regard des moyens massifs déployés par le gouvernement pour en limiter les effets et des risques de contrecoups à suivre. Force est de constater que, si certains indicateurs se sont dégradés, ils traduisent avant tout un retour à une situation « normale » plus qu'à une fragilisation réelle de l'économie locale. Toutefois, si le Covid 19 a été relégué

au second plan depuis quelques mois, la crise ukrainienne lui a emboîté le pas, générant des effets directs sur l'inflation. Enfin, la volatilité très forte du prix de l'énergie, liée à la fois à la guerre en Ukraine et à un manque de capacité de production des centrales françaises, semble contaminer l'économie avec un autre variant de la crise, potentiellement plus dangereux cette fois-ci. Et si l'économie locale a su s'adapter à un contexte de crise permanente, les problématiques semblent beaucoup plus tangibles depuis quelque temps. L'inflation (matières premières, énergie) a touché l'économie de manière universelle, les

consommateurs comme les entreprises. Celles qui sont très dépendantes de l'énergie ont été lourdement impactées par l'augmentation de leurs charges, qu'elles peuvent plus ou moins répercuter facilement sur le produit final. L'agglomération guingampaise affiche une dynamique forte de par son industrie agroalimentaire qui continue d'investir localement et les investisseurs extérieurs qui s'appuient sur les compétences présentes sur le territoire. Se pose donc la question de savoir si la résilience actuelle du tissu économique local pourra se pérenniser au regard de ce nouveau cycle de crises.

Activité économique

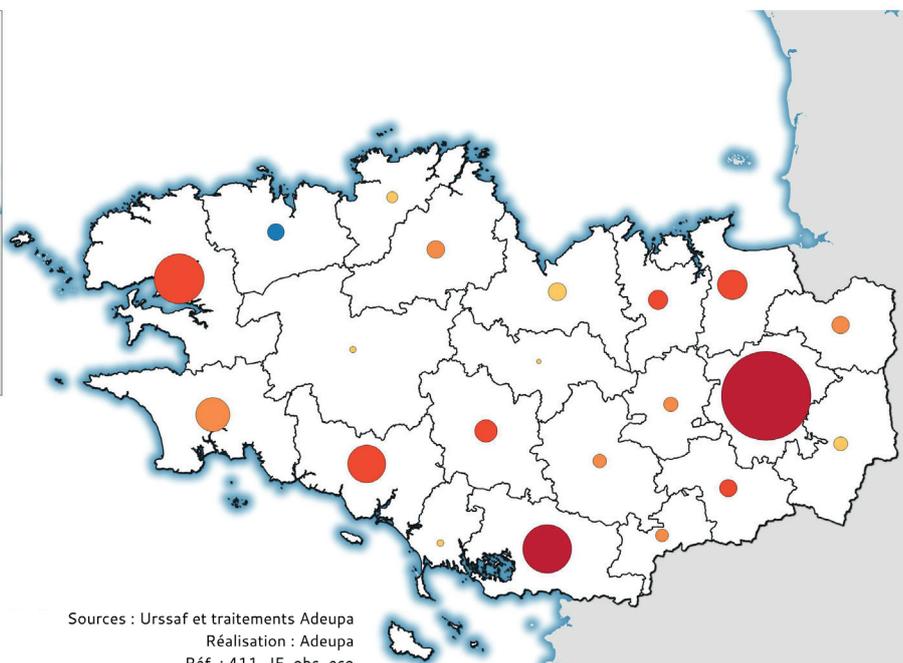
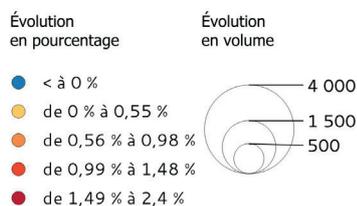
Retour à l'avant mais différemment

Avec près de 13 900 emplois salariés privés à la fin d'année 2022, l'agglomération guingampaise retrouve presque un niveau d'avant crise des subprimes et le cap symbolique des 14 000 emplois privés. Le territoire enregistre une dynamique positive de +167 emplois sur l'année en cours, soit un rythme de progression similaire à celui de la Bretagne (+1,2 %). Trois grands secteurs se portent particulièrement bien : les activités liées au commerce de gros et à la logistique enregistrent près de 80 emplois supplémentaires (+4,3 %) et le secteur de la santé et du social une cinquantaine d'emplois en plus (+1,9 %). Enfin, le secteur de l'hôtellerie-

restauration affiche une percée relativement forte, et un rythme de progression de 10 % sur l'année passée (+66 emplois), et de 28 % sur deux ans, ce qui fait plus que compenser le cycle bas constaté durant la première année de covid. La dynamique commerçante et touristique de Paimpol permet d'expliquer ces bons résultats, avec un haut niveau d'activité qui se maintient sur l'ensemble de l'année. À noter que Guingamp affiche également une progression de l'emploi dans ces types de services. A contrario, deux secteurs ont pâti d'une baisse d'activité. Le secteur du commerce de détail affiche un léger recul de 16 emplois (-0,7 %), tandis que celui des services administratifs et de soutien témoigne d'un repli sensible de plus de 11 %.



Variation de l'emploi salarié privé par pays breton entre les 4^{es} trimestres 2021 et 2022



Une décreue continue des procédures collectives

L'agglomération a enregistré l'ouverture de 13 procédures collectives durant le second semestre 2022 et 31 procédures suivent leur cours ou sont en passe d'être soldées. Dans la plupart des cas, il s'agit de liquidations judiciaires tandis que les situations de redressements, indiquant encore une réversibilité de la difficulté rencontrée par l'entreprise, font partie des cas plus isolés. Les entreprises concernées sont exclusivement des très petites entreprises de moins de 10 salarié·es voire des indépendant·es, sur des secteurs très variés : commerce de détail alimentaire, agriculture, restauration, construction. Plusieurs procédures ont un peu plus marqué le paysage local, dont la liquidation de Form & sens (Pabu), une jeune start-up spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques et de bien-être, ainsi que la Coop des masques passée au stade de la liquidation judiciaire en octobre 2022, moins de deux ans après le début son activité et malgré la mise sous protection du tribunal de commerce en mars. On peut aussi noter la liquidation de Penthièvre charpente métallerie à Guingamp, mais dont les effets ont pu être amortis grâce au plan de cession réalisé.

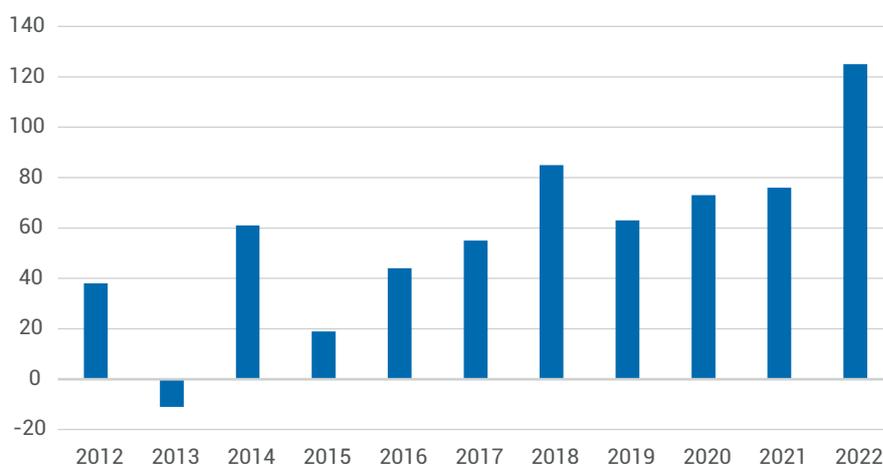
Le territoire continue d'afficher une bonne santé en termes de créations d'entreprises, avec un solde très positif entre les immatriculations d'entreprises et les radiations. L'incertitude économique du moment ne semble pas entraver les projets entrepreneuriaux. À l'inverse, les radiations restent à un niveau relativement bas.

Immobilier d'entreprise : une année record

L'année 2022 constitue un record pour l'agglomération en termes de volume de surface autorisée de locaux d'activités avec plus de 51 000 m² sur l'ensemble de l'année, dont près de 31 000 m² sur le seul second semestre. Cela représente une hausse de 120 % par rapport à la moyenne annuelle calculée entre 2013 et 2021, soit l'équivalent de 29 000 m² supplémentaires. À titre de comparaison, le second meilleur exercice des dix dernières années était en 2017 et affichait environ 34 000 m² de surface, soit moins des deux tiers du niveau de 2022.

Les bons chiffres de l'année sont induits par les entrepôts et les équipements publics qui représentent l'équivalent de 50 % des surfaces autorisées sur l'année, et près de 80 % durant le second semestre. S'agissant des locaux d'entrepôts, on peut noter le projet situé dans la ZA de Bel Orme, une zone dynamique le long de la RN12 à Ploumagoar, où la société Imapro commercialise plus de 8 000 m² au total. Dans la même veine, un projet commercialisé par la société Thémis propose 8 cellules de 145 m² à 680 m² dans la ZA de Mikez, à proximité de la brûlerie du

Solde entre les immatriculations et les radiations d'établissements par année à Guingamp-Paimpol Agglomération



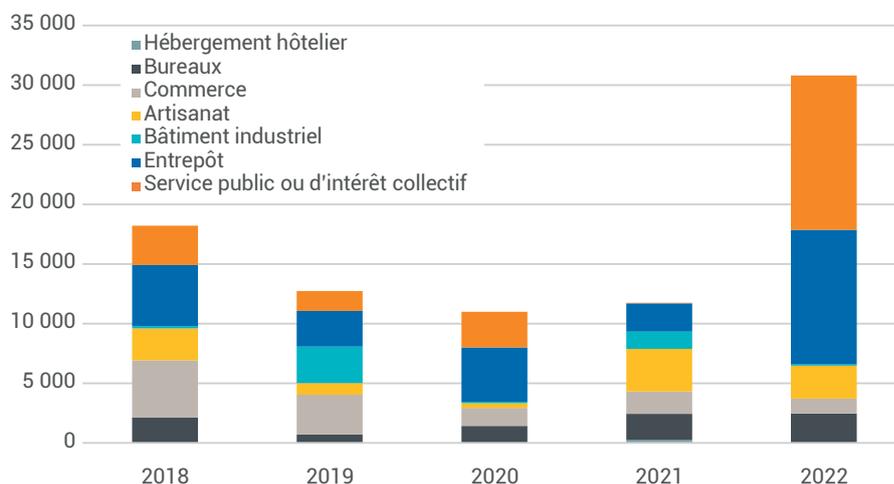
Menez-Bré et de la brasserie l'Hirondelle. L'industrie agroalimentaire du territoire se porte bien également avec l'extension de l'usine de Famror à Saint-Agathon sur près de 3 400 m², ainsi que l'entreprise Saint Michel qui va élargir ses capacités de production de son usine de Saint-Agathon sur 2 400 m² supplémentaires pour faire face à la croissance de la consommation de goûters sucrés. Ce projet pourrait s'accompagner de l'embauche d'une cinquantaine de salariés.

Au-delà des projets d'extension, on peut noter les chantiers en renouvellement urbain. Les locaux inoccupés depuis la liquidation d'Odislor en 2010 seront démolis pour laisser place à un nouveau Bricomarché. Enfin, dans le domaine public, le collège Jacques Prévert, qui figure comme un équipement important du territoire, sera intégralement reconstruit pour un coût total de 21 M€. Il s'agit d'un projet ambitieux combinant production d'énergie, utilisation de matériaux durables et végétalisation des espaces, avec la complexité de réaliser les travaux en site occupé.

Principaux dossiers en surface (en m²) :

- ZA de Bel Orme, Ploumagoar – 8 678 m² (entrepôt et bureaux)
- Département des Côtes d'Armor, Guingamp – 7 950 m² (service public : collège Jacques Prévert)
- Bricomarché, Saint-Agathon – 4 374 m² (commerce)
- Doux Farmor, Saint-Agathon – 3 396 m² (industrie)
- Saint Michel Guingamp, Ploumagoar – 2 439 m² (commerce, entrepôt)
- Thémis, Pédernec – 2 124 m² (entrepôt)
- SCI de Kernilien, Plouisy – 1 631 m² (artisanat)

Surface autorisée (en m²) de locaux d'activités à Guingamp-Paimpol Agglomération au 2^d semestre 2022



Source : DREAL, Sit@del

Marché de l'emploi

Remise des compteurs à zéro pour les demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeur-ses d'emploi de catégories A, B et C a baissé de près de 6 % par rapport au 2^d semestre 2021, et de plus de 11 % pour la seule catégorie A. Cela représente entre 350 et 375 inscrits en moins sur les listes sur l'ensemble de ces catégories. Cette baisse s'explique à la fois par des phénomènes volontaristes et d'autres subis. Les créations d'emplois ont sans doute permis aux demandeur-ses de se réinsérer sur le marché du travail, de manière définitive pour certains, partiellement pour d'autres en basculant vers les catégories B et C. Il faut aussi prendre en compte les impacts des nouvelles règles d'indemnisation du chômage, entrées en application au 1^{er} février 2023. Celles-ci prévoient, entre autres, de réduire la durée d'indemnisation de 24 à 18 mois et de calculer le montant de l'allocation due à partir des périodes d'activité et d'inactivité, ce qui dégrade les ressources perçues par les salariés qui ont des périodes de travail fractionnées. De plus, le déploiement massif des modules de formation ou des contrats de sécurisation professionnelle fait basculer le public vers les catégories D et E. Enfin, la modification des modalités d'actualisation du chômage a conduit à la radiation de nombreuses personnes. In fine,

tous ces indices tendent à montrer que le recul de la demande d'emploi ne coïncide pas qu'avec un retour à l'emploi. D'ailleurs, le motif de retour à l'emploi tend à reculer dans la sortie des listes de Pôle Emploi.

Un taux de chômage qui continue de baisser

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Guingamp est de 7,2 %¹ en fin d'année 2022, soit un recul de 0,3 point à la fois par rapport à la fin d'année 2021 et au trimestre précédent. Cette amélioration est plus marquée localement qu'en Bretagne et de manière générale en France, où la baisse enregistrée n'est que de 0,1 point. Cette performance reste à nuancer au regard du taux plus élevé affiché à Guingamp, alors que la Bretagne, dont le taux de chômage est passé sous le seuil des 6 % à la fin 2021, s'approche d'un niveau de chômage frictionnel. Les zones d'emploi de Vitré (3,7 %), Lamballe (4,7 %) ou Fougères (4,8 %) se retrouvent peu ou prou dans cette situation. Cela peut induire un manque de dynamisme et d'attractivité de la population active, et exacerber les difficultés de recrutements pour les entreprises. Aussi, dans un contexte de difficultés de recrutement, il semble paradoxalement opportun de disposer d'une population active non occupée mais en partie mobilisable, comme dans le cas de Guingamp, plutôt que de devoir compter sur l'attractivité auprès d'actifs extérieurs au territoire, phénomène auquel se confrontent les zones d'emploi à l'est de la Bretagne.

¹ Le taux de chômage ne reflète pas tout à fait la réalité du territoire car le périmètre de la zone d'emploi ne couvre pas une partie du nord et du sud de l'agglomération.

Chiffres-clés de Guingamp-Paimpol Agglomération

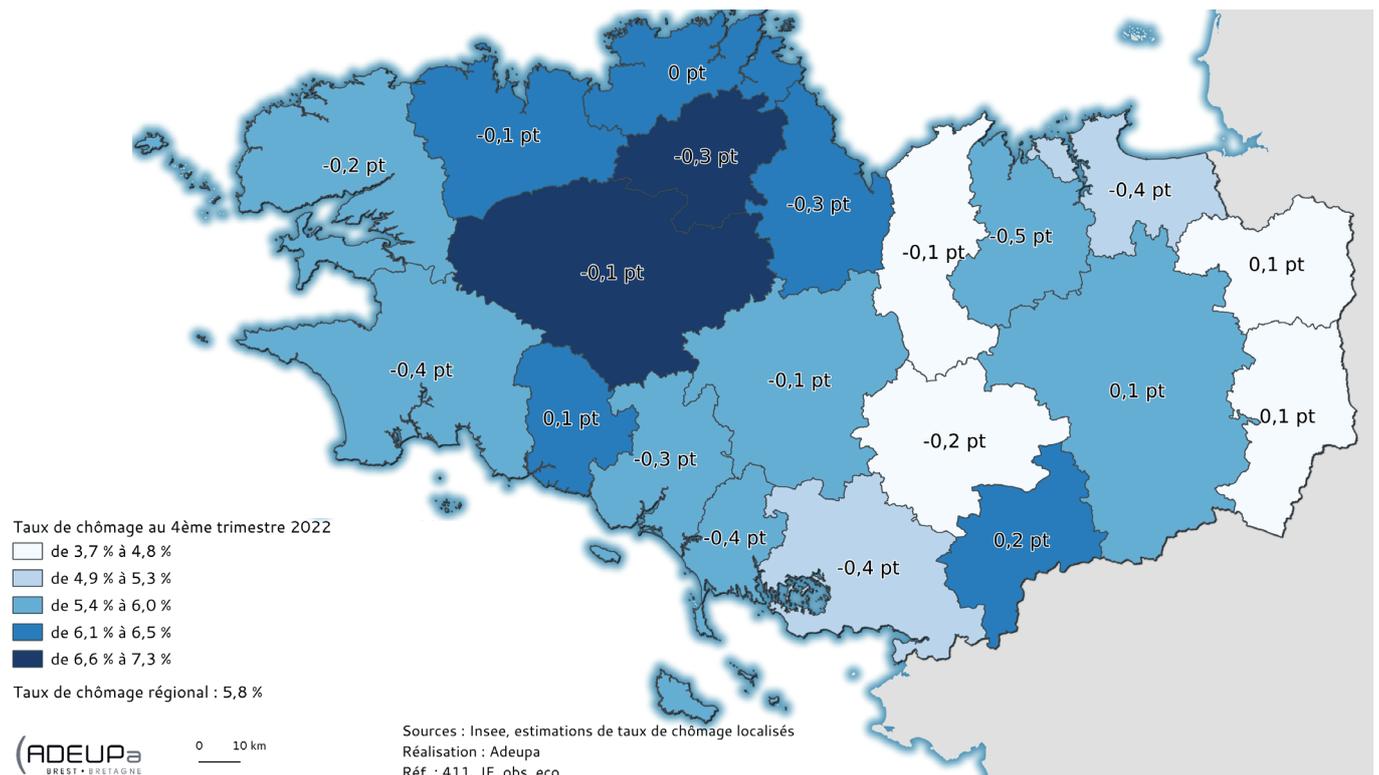
2 944 demandeurs d'emploi de catégorie A (-11,2 % en un an ; -7,8 % en Bretagne)

5 663 demandeurs d'emploi de catégories ABC (-5,8 % en un an ; -3,9 % en Bretagne)

Les profils de catégorie A qui ont le plus bénéficié du retour à l'emploi :

- les demandeurs d'emploi de longue durée > 1 an (-22,7 % ; -16,6 % en Bretagne)
- les femmes (-13,2 % ; 7,6 % en Bretagne)
- les seniors de 50 ans et plus (-11,2 % en un an ; -7,9 % en Bretagne)

Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2022 et évolution en un an



Les entreprises recrutent !

Les entreprises du territoire figurant sous le régime de l'Urssaf ont effectué 4 000 déclarations à l'embauche supérieures à 1 mois au second semestre 2022. Ce cap symbolique traduit les importants volumes de recrutements effectués sur le territoire, en forte accélération ces dernières années. C'est 4 % de plus que l'an dernier et 20 % de plus qu'en 2019, soit près de 700 contrats supplémentaires par rapport à l'avant crise covid. Sur cette dernière année, les métiers de services sont les plus plébiscités (+12,6 %) alors que les autres secteurs restent plus ou moins stables. On note toutefois une légère baisse du nombre de déclarations d'embauche dans la sphère hôtel cafés-restaurants (HCR) qui doit composer avec un recul d'environ 5 %.

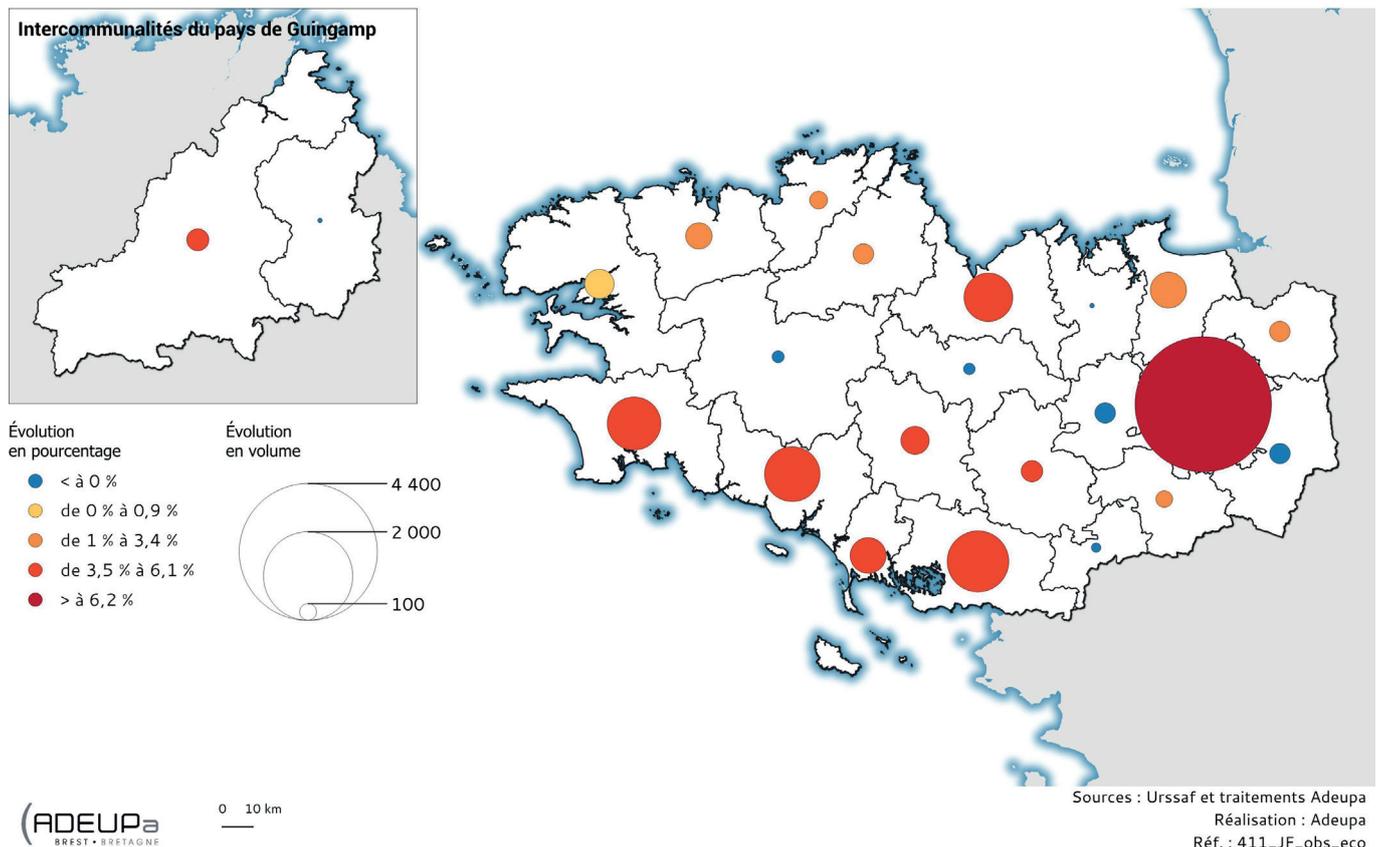
En termes de typologie de contrats, les CDI sont privilégiés aux CDD. Ils représentent même près de 41 % des nouveaux contrats de longue durée promulgués alors que la moyenne se situe plutôt autour de 35 % depuis 2009. Cette tendance indique une forme de confiance qui se réinstalle au sein des entreprises du territoire, ce malgré les incertitudes actuelles liées à l'inflation notamment. Il faut dire que les entreprises du territoire recrutent massivement. Selon une enquête de la CCI Bretagne, Guingamp-Paimpol Agglomération se situe au 4^e rang breton, derrière Rennes, Vitry et Brest, des

EPCI qui accueilleront le plus de projets d'embauches à court et moyen termes. Les entreprises de l'agroalimentaire portent l'essentiel de ces projets. Daumat, Guyader gastronomie ou encore Saint Michel devraient proposer au total une centaine d'emplois pour le territoire. Aussi, l'implantation de Smart Salmon à Plouisy pourrait également générer une centaine d'emplois, bien que le projet, encore en cours d'instruction, ait fait l'objet de discussions politiques.

Vue de la zone industrielle de Bellevue à Saint-Agathon



Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans les pays bretons entre les 2^{es} semestres 2021 et 2022



Les ménages

Léger recul des permis de construire

Le volume de permis de construire a légèrement baissé entre les seconds semestres 2021 et 2022. Cela représente 46 logements en moins (-21 %). Toutefois, sur l'ensemble de l'année, il s'agit du meilleur exercice depuis 2018 puisque près de 400 logements ont été autorisés en 2022, un volume 20 % supérieur à la moyenne constatée durant les quatre années précédentes. Cela pourrait toutefois être un signe avant-coureur d'une fragilisation du marché immobilier au regard de la hausse des coûts des matériaux, de l'ordre de 35 % durant la dernière année du resserrement des conditions d'accès au crédit (apport nécessaire, taux d'intérêt en forte hausse). En un an, le prix des terrains à bâtir a progressé de 12 % sur la frange littorale du territoire et le prix des maisons anciennes affiche des hausses de 12 % à 14 % en moyenne.

Par ailleurs, le marché du neuf en extension, qui reste dominant, devrait tendanciellement reculer pour faire face aux enjeux environnementaux

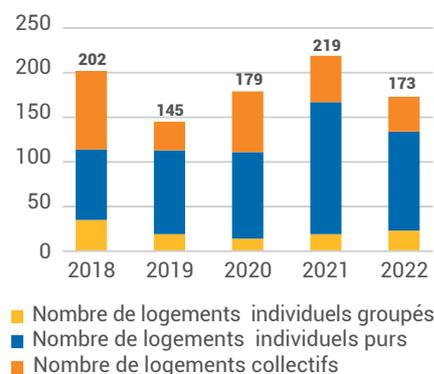
et au vieillissement de la population. L'enjeu de reconstruire et de réhabiliter les logements devient essentiel, notamment dans les centralités disposant de commerces et de services à la personne. Sur ce plan, l'agglomération affiche des progrès notables. En 2022, 15 % des logements concernés par un permis de construire faisaient l'objet d'une opération de transformation ou de réhabilitation, soit 7 points de plus qu'en 2017. Les initiatives publiques comme la rénovation de l'îlot Ollivro en cœur de ville de Guingamp, ou les projets privés comme la réhabilitation des logements au-dessus de la poste à Paimpol illustrent la montée en puissance de ces nouvelles pratiques.

Un surendettement de plus en plus maîtrisé

843 dossiers de surendettement ont été déposés à la commission de la Banque de France en 2022. Cela correspond à une baisse de 103 dépôts (-11 %). Le nombre de personnes surendettées, dont le dossier est accepté

et en cours d'instruction, se résorbe assez fortement (-18 %), et dans des proportions plus importantes qu'aux échelles bretonnes (-14 %) et nationale (-9 %). En revanche, la dette médiane augmente de 400 € pour atteindre 14 600 €, ce qui reste environ 1 500 € de moins qu'à l'échelle nationale et tendanciellement en baisse depuis quelques années.

Nombre de logements autorisés au second semestre à Guingamp-Paimpol Agglomération



Zoom sur... les besoins de main-d'œuvre

Les entreprises du pays de Guingamp qui ont répondu à l'enquête de Pôle Emploi prévoient de recruter 2 800 personnes. Les métiers les plus recherchés demeurent majoritairement ceux du service (aide à la personne, aide à domicile, nettoyage) ainsi que ceux en lien avec l'activité agricole. Le territoire se distingue aussi par la forte présence des métiers de la culture (animation socioculturelle, animateur sportif, professionnel du spectacle). L'ensemble de ces emplois ont pour dénominateur commun d'être relativement saisonniers, ce qui explique les besoins forts exprimés sur une période ainsi que la multiplicité des contrats courts.

Le volume de projets de recrutement affiche une hausse modérée par rapport à l'année précédente (+2 %), mais exponentielle si on compare à 2015. En 7 ans, les entreprises du territoire ont formulé 1 000 contrats de plus par an, soit une hausse de 60 %. Le secteur de la construction est particulièrement concerné avec près de 300 contrats supplémentaires par an sur la même période. Cela représente

une augmentation de 265 %. Le secteur qui ne représentait que 6 points des projets en 2015, pèse désormais pour 14 % du total. Pourtant, l'emploi de la construction a eu tendance à baisser sur la même période de l'ordre de 10 %. Outre le fait qu'un projet de recrutement ne signifie pas systématiquement une création nette d'emploi, cela confirme la tension grandissante du marché de l'emploi sur ce secteur. Malgré les besoins exprimés par les entreprises, ces dernières rencontrent des difficultés grandissantes du fait du manque de main-d'œuvre disponible et compétente. La tension n'a jamais été aussi forte. Aujourd'hui, près des deux tiers des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs, soit une hausse de 40 points en 7 ans. Concrètement, sur 100 métiers qui présentent au moins un projet sur le territoire, 52 affichent un degré de tension supérieur à 80 %. Quasiment tous les métiers sont concernés hormis les emplois de la culture et les fonctions administratives des entreprises.

Évolution des besoins de main-d'œuvre des entreprises du bassin guingampais depuis 2015



LES OBSERVATOIRES | ÉCONOMIE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Direction de la publication : Yves Cléach | Réalisation : Quentin Delaune
Cartographie et traitements statistiques : Julien Florant, Arnaud Jaouen
Maquette et mise en page : Jeanne Lefer

Contact : Adeupa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest

Tél : 02 98 33 51 71 | contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal : Septembre 2023 | ISSN : 2425-9608 | Réf : 23-189 | Site web : www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

